

RAPPORT SUR LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2017

L'article L2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit pour les communes de 3 500 habitants et plus, que le maire présente au conseil municipal dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette.

Orientations budgétaires 2017 :

Le budget 2017 a été élaboré dans un contexte financier toujours contraint, avec la poursuite de la diminution des dotations de l'Etat, mais avec pour objectif de maintenir la qualité de vie des Grands-Mottois et de préparer l'avenir de la ville.

En 2017, trois chantiers majeurs seront engagés pour garantir la qualité de vie de demain :

- chantier du numérique avec le déploiement du très haut débit pour les entreprises, les écoles, les services publics mais aussi en direction des foyers et des touristes, et de favoriser un tourisme d'affaires essentiel à notre économie.

- chantier de protection de l'environnement avec la prévention des inondations par le renouvellement des pompes de relevage.

- chantier de la rénovation urbaine dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Local d'Urbanisme qui dans le respect de l'équilibre entre 70% de végétal pour 30% de bâti permettra de développer l'offre en logements et services publics.

La conduite de réunions de dialogue de gestion avec les élus, les directeurs de pôles et les chefs de service a mis en évidence par politique publique les marges de manœuvre. L'enjeu principal demeure la stabilité des taux d'imposition des taxes directes locales.

Les efforts budgétaires ainsi réalisés, permettent de dégager l'épargne nécessaire au financement de l'investissement dont la rénovation du front de mer, investissement majeur du mandat.

Poursuite des contraintes budgétaires :

Les décisions de l'Etat impactent d'une part les recettes avec les baisses des dotations mais aussi les dépenses avec l'augmentation du fonds de péréquation des recettes communales et intercommunales (FPIC).

* La baisse des dotations de l'Etat versées aux collectivités territoriales initiée en 2014 avec une réduction de 1.5 milliard d'euros, se poursuit sur la période 2015-2017 avec une réduction de 11 milliards d'euros, soit 3.7 milliards d'euros par an. Cependant en 2016, l'Etat a diminué de moitié l'effort demandé aux communes et intercommunalités pour 2017. La contribution au redressement des comptes publics demandée au bloc communal sera de un milliard d'euros au lieu de deux milliards d'euros initialement prévus.

Evaluation de la DGF 2017 :

	DGF 2014	DGF 2015	DGF 2016	Prévision DGF 2017
population permanente:	8 612	8 630	8 624	
résidences secondaires:	15 228	14 926	14 999	
population DGF	23 840	23 556	23 623	23 623
dotation de base	2 528 034 €			
dotation de superficie	3 410 €			
Complément de garantie	2 045 331 €			
2015 nouvelle architecture				
dotation forfaitaire retraitée		4 385 284€	3 800 267 €	3 200 587 €
part dynamique de la population		- 30 079€	7 098 €	
écrêtement - évaluation maximum 3% puis 4%		- 68 353€	-114 008 €	-128 023 €
DGF avant effort	4 576 775 €	4 286 852 €	3 693 357 €	3 072 564 €
contribution de la commune au redressement des finances publiques	- 194 774€	-486 585 €	-492 770 €	-245 985 €
TOTAL DGF	4 382 001€	3 800 267 €	3 200 587 €	2 826 579 €

* Le fonds de péréquation des recettes communales et intercommunales (FPIC) devait continuer sa progression en 2017 mais elle a été reportée à 2018.

La ville de La Grande Motte a contribué à ce fonds :

2012 : 23 980€
2013 : 87 909€
2014 : 177 640€
2015 : 253 060€
2016 : 395 161€
Prévision 2017 : 400 000€
Prévision 2018 : 520 000€

Le maintien des taux de fiscalité locale:

Malgré ces contraintes financières importantes, il s'agit dans la conduite de l'élaboration du Budget Primitif 2017 de travailler dans la perspective de ne pas modifier les taux d'imposition des taxes directes locales.

Ce choix structurant oblige à aller vers une optimisation accrue de nos ressources et moyens mis en œuvre. Il s'agit également de réformer nos politiques publiques pour une meilleure efficacité de l'action publique.

Un travail important de fond a été à nouveau conduit par les élus et les services municipaux pour identifier toutes les niches possibles.

Section Fonctionnement :

Hypothèses d'évolution des recettes :

Taxes foncières et d'habitation : Le produit issu des rôles généraux de 2016 s'élève à 12 869 351€.

Il est inférieur de 73 336€ aux prévisions du budget primitif 2016 et de 157 813€ au produit attendu mentionné dans l'état de notification des taux d'imposition de mars 2016.

Deux explications à ces variations :

-l'instauration de la taxe d'habitation relative aux logements vacants en 2015 pour être effective pour la première fois en 2016 a généré un produit fiscal de 31 800€.
L'estimation des services fiscaux s'élevait à 117 320€.

-l'incidence du changement du régime des exonérations pour les contribuables âgés de plus de 60 ans ainsi que les veuves et veufs qui ont bénéficié de l'exonération de la TH au titre de 2013 et qui sont restés exonérés au titre de 2014 et qui devenaient imposables du fait de la suppression progressive de la ½ part du quotient familial accordée sur la déclaration des revenus, a été sous-estimé par les services fiscaux. Le produit réalisé de la TH 2016 est identique à celui de 2015 malgré l'augmentation des bases de 0.8% en 2016. Le nombre de contribuables exonérés a quant à lui, progressé de 786 à 998.

La prévision pour 2017 est calculée à partir du produit issu des rôles généraux de 2016 majoré de 0.4%, taux de revalorisation forfaitaire des valeurs locatives adopté dans la loi de finances pour 2017. On enregistre une évolution négative de la prévision budgétaire de 21 800€.

Attribution de compensation versée par l'Agglomération du Pays de l'Or :

En 2017, elle est fixée à 1 685 950€, en diminution de 67 053€ suite au transfert au 1^{er} septembre 2016 de l'Accueil de Loisirs Périscolaires sur l'école élémentaire.

Prélèvement sur les produits des jeux :

L'hypothèse de recettes pour 2017 est de 3 300 000€ en progression de 200 000€. Le produit réalisé en 2016 s'élève à 3 481 000€. Celui de 2015 était de 3 197 324€.

Taxe additionnelle aux droits de mutation :

L'hypothèse de recettes pour 2017 est de 1 300 000€ en progression de 100 000€. Le produit réalisé en 2016 s'élève à 1 475 000€. Celui de 2015 était de 1 380 287€.

Dotation forfaitaire :

L'hypothèse de recettes pour 2017 est de 2 826 579€ en diminution de 423 421€. La prévision du BP 2016 était de 3 250 000€.

Recettes issues de la tarification :

-L'hypothèse de recettes pour les concessions de plage pour 2017 est de 672 000€ en progression de 112 000€. Nous avons rétabli la prévision du lot 7 supprimée en 2016.

-L'hypothèse de recettes pour le stationnement payant en 2017 est de 730 000€, en progression de 80 000€. Le produit réalisé en 2016 s'élève à 763 000€.

-L'hypothèse de recettes pour les terrasses commerciales, les marchés et autres autorisations d'occupation temporaire du domaine public communal retenue pour 2017 est de 1 034 000€ en progression de 56 000€. Le produit réalisé en 2016 s'élève à 1 056 000€.

Globalement, en ne prenant pas en compte la recette exceptionnelle de 444 000€ prévue en 2016 concernant le solde de l'opération d'aménagement du point Zéro, le total des recettes de fonctionnement prévues pour 2017 est stable par rapport à 2016 malgré la diminution des dotations de l'Etat estimée à 423 000€.

L'objectif donné pour le BP 2017 est a minima de dégager une épargne brute qui couvre le remboursement du capital de l'annuité de dette.

La recherche d'épargne en fonctionnement a été menée tant au niveau des recettes que des dépenses.

Hypothèses d'évolution des dépenses :

Pour la troisième année consécutive, un travail important a été conduit dans les différents services municipaux pour identifier des économies sur les dépenses de fonctionnement 2017.

La plupart des secteurs de la commune ont contribué aux économies : cabinet communication, les fonctions festivités et évènementiel, l'office du tourisme, la vie associative, la politique culturelle, la politique sociale, ...

Ces économies n'affecteront pas certains secteurs tels la propreté urbaine et la lutte contre les inondations (pompes, réseaux eaux pluviales, poste de relevage ...) qui jugée prioritaire aura des moyens supplémentaires, ainsi que la sécurité, l'environnement et le scolaire.

Des études nouvelles sont prévues pour le chantier de rénovation urbaine et pour la dématérialisation des procédures administratives.

Globalement, nous envisageons une diminution des dépenses réelles de fonctionnement de 180 000€ environ.

Pour y parvenir, nous avons conduit une politique volontariste et rigoureuse en matière des ressources humaines en ne remplaçant pas tous les départs à la retraite et en ne renouvelant pas tous les contrats. Ainsi, malgré toutes les charges contraintes (augmentation du point d'indice, mise en œuvre de la réforme relative au Parcours Professionnel Carrières et Rémunérations, taux du versement transport) le taux d'évolution des charges de personnel sera inférieur à 0.50%.

Nous avons mené aussi une gestion active de notre dette en refinancement 2 emprunts en 2016. Nous n'avons pas contracté de nouveaux emprunts. Ainsi, nous diminuons nos charges financières de 80 000€.

La contribution de la ville à la DSP de l'Ecole de voile diminue de 70 000€ et celle à l'Office du Tourisme de 150 000€.

L'épargne dégagée sur le fonctionnement permet de financer en partie les investissements 2017.

Section Investissement :

L'enveloppe d'investissement 2017 s'élève à environ 4 000 000€ dont 1 200 000€ pour le remboursement du capital de l'annuité de la dette et 2 800 000€ pour des dépenses d'équipement.

Nous n'avons retenu que les dépenses obligatoires telles que l'accessibilité des bâtiments publics et les dépenses indispensables pour la réhabilitation de la voirie, de l'éclairage public, de l'assainissement pluvial, pour un total de 2 350 000€.

Des crédits de 100 000€ sont aussi prévus pour la protection du cordon dunaire et la rénovation de nos espaces verts.

Enfin, une enveloppe de crédit de 350 000€ servira à l'équipement des services et à la vidéoprotection.

Financement des investissements :

Les dépenses d'équipement seront financées par le FCTVA estimé à 400 000€ et par les recettes affectées à l'investissement telles que le produit des amendes de police et la taxe d'aménagement.

Le solde sera équilibré par l'inscription d'un emprunt. La réalité du besoin sera fonction des résultats de l'exercice 2016 et de ses modalités d'affectation, fonction également du besoin effectif d'emprunt lié aux modalités de l'exécution budgétaire 2017.

Engagement pluriannuel envisagé :

Le coût total de l'opération « réaménagement du front de mer » est estimé à 12 090 000€ soit 650 000€ pour 2016-2018 et 11 440 000€ de 2019 à 2022 pour les travaux et les honoraires de suivi des travaux.

2016 : 650 000€ (report sur 2017)

2019 : 5 340 000€

2020 : 1 050 000€

2021 : 2 610 000€

2022 : 2 440 000€

Structure de la dette – ensemble des budgets:

Capital restant dû au 31.12.2015 : 20 750 764€

Capital restant dû au 31.12.2016 : 19 427 885€

Audit de la dette réalisé au 31 août 2016 par la société Finance Active, spécialiste de la dette du secteur public local :

La dette de la ville La Grande Motte est composée de 30 emprunts pour un capital restant dû au 31/08/2016 de 20 471 025€ pour les 4 budgets. Le taux moyen payé à cette même date est de 2.68% pour une durée résiduelle de 15 ans et 1 mois. L'encours est réparti entre un Budget principal et trois Budgets annexes (Port de Plaisance, Equipements sportifs et Palais des Congrès).

La dette de la collectivité est composée à 67% d'emprunts à taux fixe et de 33% d'emprunts à taux variable.

Au regard de la Charte de bonne Conduite, 100% de l'encours est classé 1A.

La ville dispose ainsi d'un risque plus faible que les collectivités de strate équivalente qui disposent de 90% d'emprunts 1A et 10% de produits à risque.

BUDGET EQUIPEMENTS SPORTIFS ET PARKINGS PAYANTS

Ce budget annexe comprend les activités Golf, Voile et Aviron dans le cadre de délégation de services publics et celle du Parking payant du Grand Travers car elles sont assujetties à la TVA et donc ne figurent pas dans le budget principal.

Fonctionnement :

Pour ce budget de l'ordre de 2 300 000€, nous prévoyons une diminution des dépenses de 100 000€. La participation de la ville à la DSP voile diminue de 70 000€ et la subvention pour l'aviron est prévue en diminution de 13 000€.

Nous prévoyons des recettes en progression de 30 000€.

En conséquence, la subvention d'équilibre versée par le budget principal diminuera d'environ 130 000€.

Investissement:

Les dépenses d'équipement sont évaluées à 90 000€ pour embellir et rénover les installations des terrains du golf.

Un emprunt d'équilibre sera inscrit en complément du disponible de la dotation aux amortissements pour financer les nouveaux investissements.

BUDGET PALAIS DES CONGRES

Ce budget n'enregistre que les opérations concernant le bâtiment.

La gestion de l'activité Palais des Congrès a été confiée à l'Office du Tourisme.

Fonctionnement :

Les dépenses de fonctionnement sont estimées globalement à 140 000€.

En recettes, le montant du loyer est fixé à 45 000€.

Le budget principal participe à l'équilibre de ce budget à hauteur de 90 000€ environ.

Investissement :

Les dépenses d'équipement sont évaluées à 125 000€ pour les honoraires et travaux d'accessibilité du palais des congrès.

Un emprunt d'équilibre sera inscrit en complément du disponible de la dotation aux amortissements pour financer les nouveaux investissements.

BUDGET PORTS DE PLAISANCE

Principes

Ce budget intègre la gestion du Port de plaisance en mer et de « Port GREGAU » sur l'étang du Ponant.

Il est élaboré selon l'instruction comptable M4 des services publics à caractère industriel et commercial, et donc soumis à l'obligation d'équilibre par les redevances des usagers et soumis à l'IS et autres taxes annexes.

Cette proposition 2017 prend en considération une conjoncture difficile et du souhait de ne pas augmenter les redevances annuelles et donc la nécessité de maîtriser les dépenses générales et l'optimisation des autres comptes afin d'en limiter la hausse.

A noter que ce budget 2017 prend en compte en recettes les produits prévus suite à l'acquisition du nouvel engin Multicoque ainsi qu'en dépenses les charges dites techniques et humaine (Entretien, carburant - 1 grutier complémentaire mutation interne).

Egalement prévu au compte 012 le recrutement d'un Bosco à l'année ainsi que le budget concernant la revalorisation indiciaire des agents portuaire.

En investissement, au-delà d'un programme dit de fond (amarrages, pontons, accès parkings plaisanciers...) l'inscription du programme travaux pour la Réhabilitation du bâtiment de la capitainerie du port.

Ce débat d'orientation budgétaire a été présenté lors des conseils d'exploitation et portuaire des 14 et 15 Novembre 2016.

Section Exploitation :

Le budget d'exploitation 2017 prend en compte en **DEPENSES** : +2.8%
(BP16/BP17)

011 / Les dépenses générales en légère hausse

Surveillance digues, Diagnostic de la protection cathodique des quais

Charges concernant l'entretien du nouvel engin

012 / Charges personnels prenant en compte le recrutement d'un Bosco à l'année, une réévaluation indiciaire et le départ à la retraite d'un agent du service de manutention.

65 / Autres charges de gestions courantes les ANV suite échange avec la perception

66 / Charges financières en baisse suite autofinancement des investissements 2016

67 / Charges exceptionnelles avec les flux des remboursements plan d'eau (croisières et vente)

68 / Pas de dotations aux provisions

69 / IS prévisions pour acomptes 2017

042 / La dotation aux amortissements en évolution à 1 110 000 € suite à l'intégration des derniers programmes d'investissements

Le budget d'exploitation 2017 prend en compte en **RECETTES** : +4.10%

-La prise en compte de 100% (année N) des recettes occupations annuelles

-Les recettes liées au démarrage de la nouvelle prestation levage multicoques

-Le même niveau de recettes autres prestations vu la conjoncture commerciale tendue

-La prise en compte du CICE

-Les occupations de terre-pleins indexées à l'indice TP02

Section Investissement :

Le budget d'investissement 2017 prend en compte en **DEPENSES**:

DEPENSES Investissements – 1 650 00.00 €

-La prise en compte du capital de la dette

-Les opérations d'ordre et de transfert comme les subventions en cours (subvention Région Occitanie engin de levage multicoques – 45 000€ et celle alloué au projet SEABIN pour 12 500€ de l'agence de l'eau non perçues)

Les propositions nouvelles d'investissement :

- Compte 21 –

Réhabilitation de pontons et accessoires

Campagne annuelle des amarrages

Sécurisation Aire de carénage et Avenue R Fages

Nouveau contrôle d'accès des parkings plaisanciers

Achat et mise en place de totem d'informations plaisanciers (sécurité)

Informatique et gestion du patrimoine

- Compte 23 –

La poursuite du programme de la réhabilitation de La capitainerie du port faisant suite au marché de Maitrise d'œuvre et des missions complémentaires avec la prévision du montant des travaux

Le budget d'investissement 2017 prend en compte en **RECETTES** :

RECETTES Investissements – 1 650 000.00 €

040 – Amortissement 1 110 000 €

13 - Subvention - En attente dossier 0.00€

16 – Emprunt d'équilibre - 540 000.00 €

Annexes

Annexe 1 : éléments financiers du Ministère des Finances 2015 (mis en ligne en août 2016)

-Commune de LA GRANDE MOTTE

Annexe 2 : synthèse mensuelle de la dette au 31/12/2016

Envoyé en préfecture le 08/02/2017

Reçu en préfecture le 08/02/2017

Affiché le



ID : 034-213403447-20170131-DELIB420_310117-DE

Annexe 1

LES COMPTES DES COMMUNES

- données BPS exprimées en euros -

[Retour](#) - [Retour Menu](#)

[Imprimer](#)

ANALYSE DES EQUILIBRES FINANCIERS FONDAMENTAUX

2015

DEPARTEMENT : HERAULT

GRANDE-MOTTE (LA)

Population légale en vigueur au 1er janvier de l'exercice : 8 630 habitants

Budget principal seul

En milliers d'Euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate	communes de 5 000 à 10 000 hab appartenant à un groupement fiscalisé (FPU)	Ratios de structure	Moyenne de la strate
OPERATIONS DE FONCTIONNEMENT					
26 069	3 021	1 174	TOTAL DES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT = A	<u>en % des produits</u>	
12 872	1 492	468	dont : Impôts Locaux	49,38	39,86
4 398	510	83	Autres impôts et taxes	16,87	7,11
4 007	464	175	Dotation globale de fonctionnement	15,37	14,90
22 711	2 632	1 049	TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT = B	<u>en % des charges</u>	
9 892	1 146	532	dont : Charges de personnel	43,55	50,67
7 972	924	251	Achats et charges externes	35,10	23,90
446	52	56	Charges financières	1,96	5,38
1 719	199	33	Contingents	7,57	3,17
632	73	70	Subventions versées	2,78	6,69
3 357	389	125	RESULTAT COMPTABLE = A - B = R		
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT					
6 435	746	453	TOTAL DES RESSOURCES D'INVESTISSEMENT = C	<u>en % des ressources</u>	
0	0	91	dont : Emprunts bancaires et dettes assimilées	0,00	20,13
260	30	58	Subventions reçues	4,04	12,84
1 206	140	43	FCTVA	18,73	9,53
0	0	0	Retour de biens affectés, concédés, ...	0,00	0,00
6 299	730	415	TOTAL DES EMPLOIS D'INVESTISSEMENT = D	<u>en % des emplois</u>	
4 850	562	260	dont : Dépenses d'équipement	77,00	62,73
1 397	162	88	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	22,18	21,31
0	0	19	Charges à répartir	0,00	4,52
0	0	0	Immobilisations affectées, concédées, ...	0,00	0,00
-136	-16	-38	Besoin ou capacité de financement Résiduel de la section d'investissement = D - C		
51	6	-0	+ Solde des opérations pour le compte de tiers		
-86	-10	-38	= Besoin ou capacité de financement de la section d'investissement = E		
3 443	399	163	Résultat d'ensemble = R - E		
AUTOFINANCEMENT					
4 187	485	199	Excédent brut de fonctionnement	16,06	16,97
3 784	438	171	Capacité d'autofinancement = CAF	14,51	14,57
2 387	277	83	CAF nette du remboursement en capital des emprunts	9,16	7,04
ENDETTEMENT					
14 909	1 728	862	Encours total de la dette au 31/12/N	57,19	73,43
1 842	213	119	Annuité de la dette	7,07	10,16
2 772	321	257	FONDS DE ROULEMENT		

ELEMENTS DE FISCALITE DIRECTE LOCALE

Les bases imposées et les réductions (exonérations, abattements) accordées sur délibérations

Bases nettes imposées au

Réductions de bases accordées

tableau des communes

Page 2 sur 2

profit de la commune			Taxe	sur délibérations		
En milliers d'Euros	En euros par habitant	Moyenne de la strate		En milliers d'Euros	En euros par habitant	Moyenne de la strate
54 823	6 353	1 340	Taxe d'habitation (y compris THLV)	3 025	351	103
37 176	4 308	1 214	Taxe foncière sur les propriétés bâties	0	0	0
18	2	14	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	0	0	0
0	0	0	Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties	-	-	-
0	0	0	Cotisation foncière des entreprises	0	0	0

Les taux et les produits de la fiscalité directe locale

Produits des impôts locaux			Taxe	Taux voté	Taux moyen de la strate
7 100	823	197	Taxe d'habitation (y compris THLV)	12,95%	14,71%
5 688	659	255	Taxe foncière sur les propriétés bâties	15,30%	20,99%
27	3	8	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	151,68%	58,52%
0	0	0	Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties	0,00%	0,00%
0	0	0	Cotisation foncière des entreprises	0,00%	0,00%

Les produits des impôts de répartition

Produits des impôts de répartition			Taxe		
0	0	0	Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	-	-
0	0	0	Impositions forfaitaires sur les entreprises de réseau	-	-
0	0	0	Taxe sur les surfaces commerciales	-	-

Annexe 2 :

VILLE DE LA GRANDE MOTTE

1 Tableau de bord

Elements de synthèse	Au 31/12/2016	Au 31/12/2015	Variation
Votre dette globale est de :	19 427 884.85 €	20 750 764.04 €	↓
Son taux moyen hors swap s'élève à :	* 2.64 %	2.92 %	→
Sa durée résiduelle moyenne est de :	15.07 ans	14.34 ans	↗
Sa durée de vie moyenne est de :	8.44 ans	8.15 ans	↗

Vous avez 27 produit(s) et 3 contrat(s) revolving réparti(s) auprès de 6 établissement(s) prêteur(s).

Budget	CRD	Taux Moyen avec dérivés	Durée résiduelle (années)	Durée de vie moyenne (années)	Nombre de lignes
Budget Principal	13 726 893.19 €	2,34 %	15 ans	8 ans	34
Budget Port de Plaisance	3 469 789.02 €	3,05 %	15 ans	9 ans	34
Budget Equip sportifs	2 093 874.11 €	3,86 %	17 ans	9 ans	34
Budget Palais des Congrès	137 328.53 €	3,53 %	4 ans	3 ans	34

2 Actualité du mois

Les marchés financiers de taux au 31/12/2016

Index	Taux(var/mens)	Variation
Eonia	-0,33	→
T4M	-0,35	→
TAM	-0,32	→

Journal des offres des 2 derniers mois

Taux variable

National	Minimum	Maximum	Moyenne
15 A	0,42%	1,00%	0,62%

National	Minimum	Maximum	Moyenne
20 A	0,42%	0,96%	0,63%
Ville de 5 000 à 10 000 hab			

Taux fixe

National	Minimum	Maximum	Moyenne
15 A	0,84%	1,61%	1,18%
20 A	0,55%	2,57%	1,48%
Ville de 5 000 à 10 000 hab			

Ligne de trésorerie

National	Minimum	Maximum	Moyenne
Mensuelle ex/360	0,40%	1,50%	0,78%
Mensuelle ex/360	0,68%	0,95%	0,82%
Ville de 5 000 à 10 000 hab			

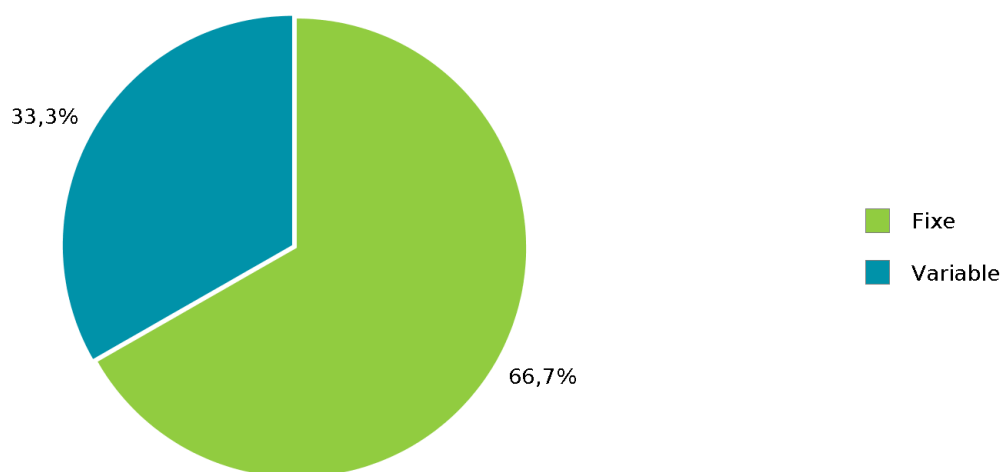
Assistances du mois

Publication	Préavis	Objet
● 05/12/2016		Synthèse mensuelle de novembre 2016

3 Les caractéristiques de votre dette

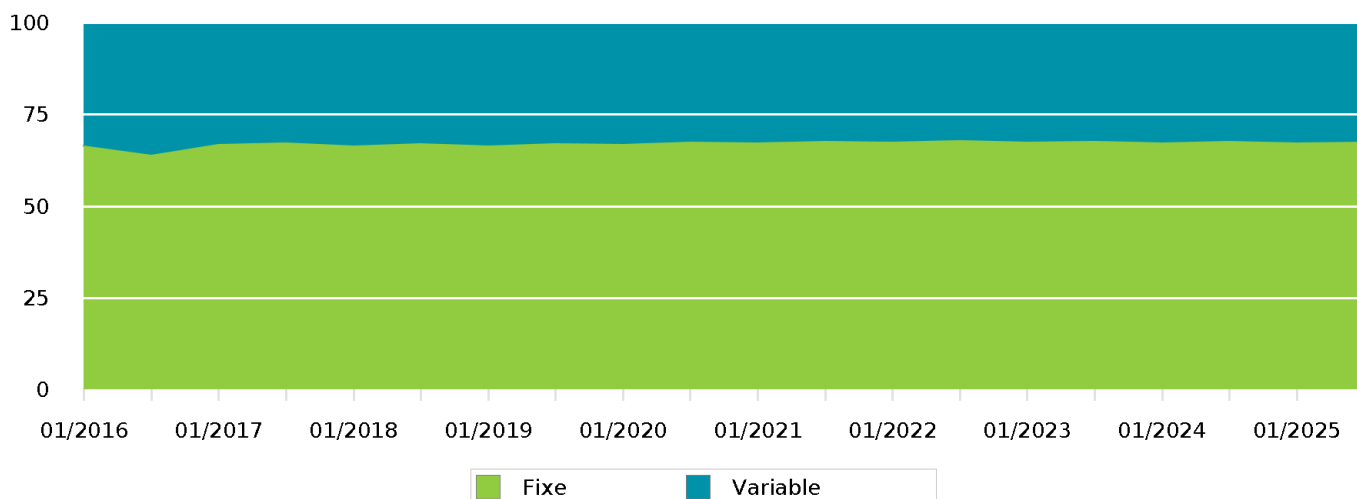
3.1 Dette par type de risque (avec dérivés)

Type	Capital Restant Dû	% d'exposition	Taux moyen (ExEx, Annuel)
Fixe	12 964 626.06 €	66,73 %	3,75 %
Variable	6 463 258.79 €	33,27 %	0,41 %
Ensemble des risques	19 427 884.85 €	100,00 %	2,64 %



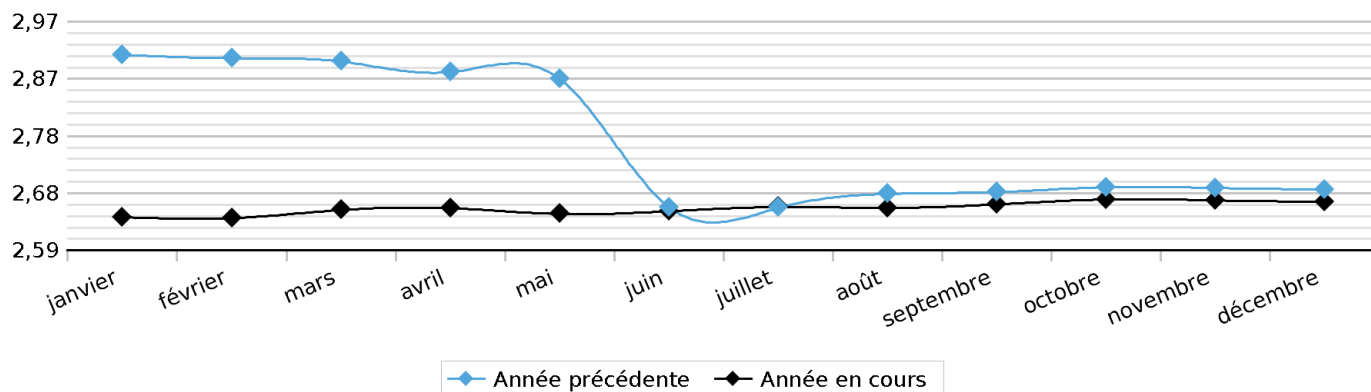
© Finance Active

Evolution du risque de taux hors swap



© Finance Active

Evolution annuelle du taux moyen (en %)

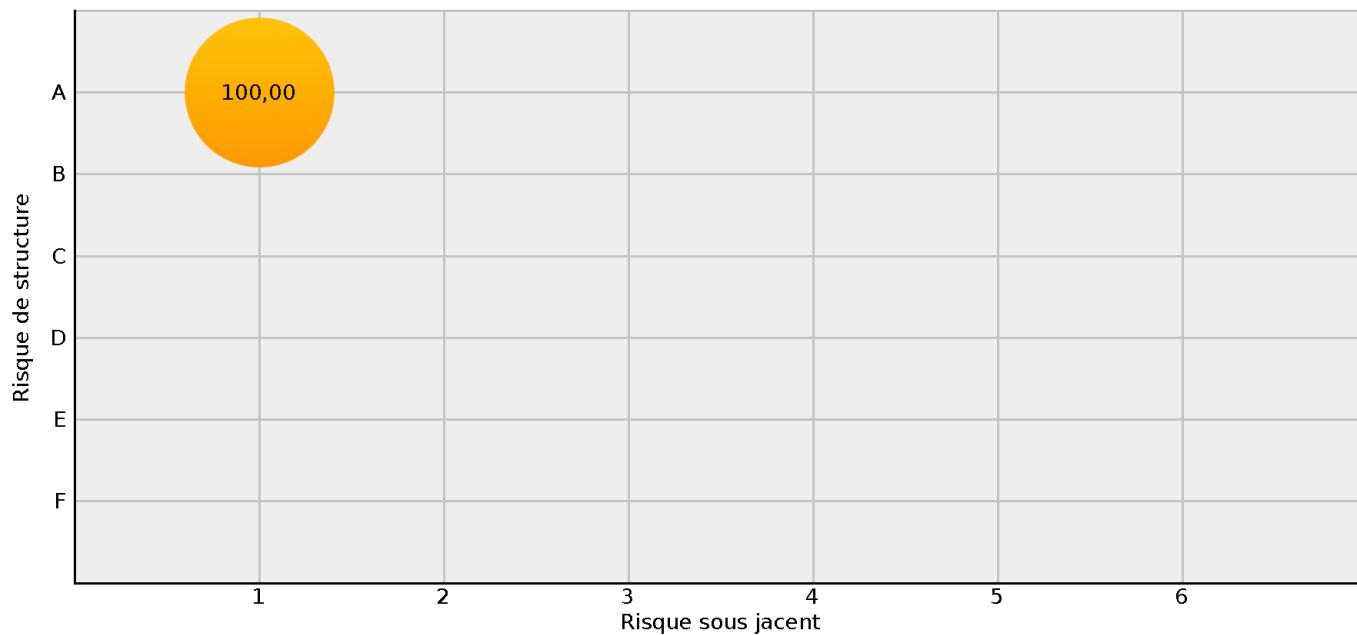


© Finance Active

3.2 Dette selon la charte de bonne conduite

Risque faible

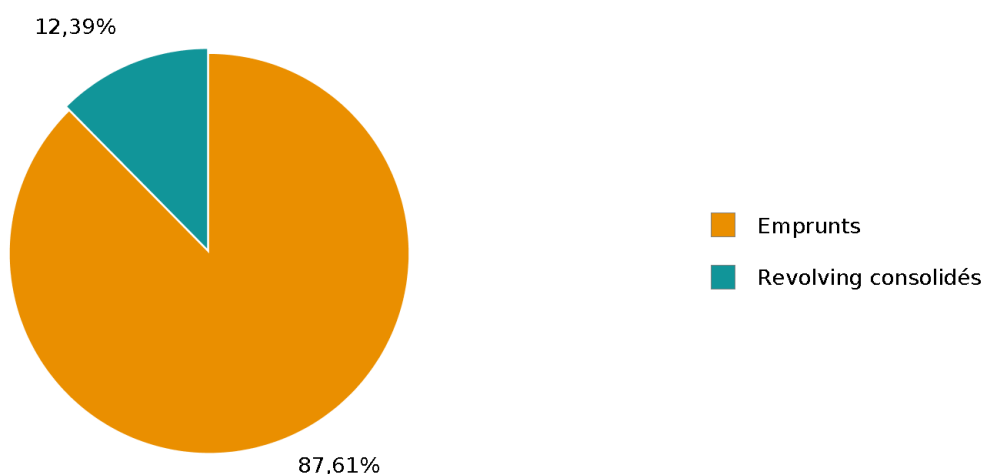
Taille de la bulle = % du CRD



Risque élevé
 © Finance Active

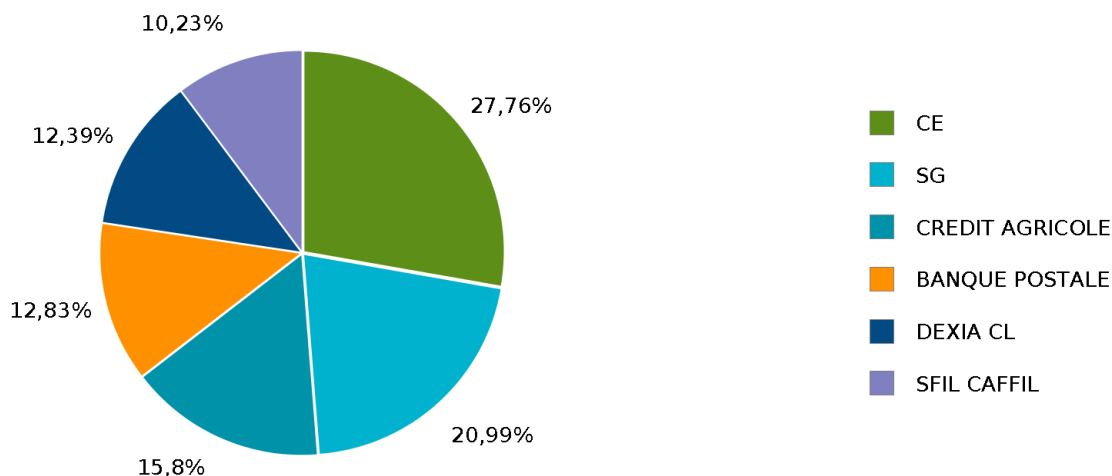
3.3 Dette par nature

	Nombre de lignes	Capital Restant Dû	Taux moyen (ExEx, Annuel)
Emprunts	27	17 019 881.74 €	2,41 %
Revolving non consolidés	2	0.00 €	0,00 %
Revolving consolidés		2 408 003.11 €	4,28 %
Dette	29	19 427 884.85 €	2,64 %
Revolving disponibles		1 889 814.06 €	
Dette + disponible		21 317 698.91 €	



© Finance Active

3.4 Dette par prêteur



© Finance Active

3.5 Suivi budgétaire : échéances connues et estimées du 01/01/2016 au 31/12/2016



	Amortissement	Intérêts	Total	Type
Janvier	38 466.13 €	22 843.14 €	61 309.27 €	●
Février	46 796.94 €	29 265.38 €	76 062.32 €	●
Mars	136 900.64 €	17 028.55 €	153 929.19 €	●
Avril	38 594.05 €	22 143.60 €	60 737.65 €	●
Mai	122 797.70 €	81 412.89 €	204 210.59 €	●
Juin	77 211.00 €	17 168.93 €	94 379.93 €	●
Juillet	13 723.20 €	13 130.51 €	26 853.71 €	●
Août	72 249.54 €	30 374.87 €	102 624.41 €	●
Septembre	137 516.36 €	16 709.97 €	154 226.33 €	●
Octobre	36 374.40 €	15 721.05 €	52 095.45 €	●
Novembre	49 479.07 €	23 929.23 €	73 408.30 €	●
Décembre	819 770.16 €	295 306.82 €	1 115 076.98 €	●
	1 589 879.19 €	585 034.94 €	2 174 914.13 €	

Concernant les intérêts, la répartition entre connus et estimés est la suivante

Type	Intérêts	Répartition
Total des intérêts	585 034.94 €	100,00%
Intérêts connus	585 034.94 €	100,00%
Intérêts estimés		0,00%

Intérêts estimés : 674 700.00 €

Comparaison avec votre budget

Total		100,00%	585 034.94 €
Budget		115,33%	674 700.00 €
Ecart favorable		15,33%	89 665.06 €

Annexes

Definition des indexations

Taux fixes : emprunts (en euros) pour lesquels le taux payé sera fixe jusqu'à leur extinction.

Taux variables : emprunts indexés sur un taux variable de la zone euro (Euribor, Eonia et ses dérivés, taux européens).

Ce document est préparé par l'équipe Consultants de Finance Active. Il contient des informations et analyses propres à Finance Active, établies à l'intention exclusive de ses destinataires : à ce titre toute divulgation, utilisation, diffusion ou reproduction (totale ou partielle) du document ou des informations qu'il contient doit être préalablement autorisée par Finance Active. Les informations contenues et les opinions exprimées qui en découlent, ne sauraient engager la responsabilité de leurs auteurs ou de Finance Active.

Finance Active ne fournit aucune prestation en matière juridique. Il vous appartient de confronter les informations et les éventuelles recommandations fournies par Finance Active avec vos propres analyses, ou celles de tiers, et de vérifier qu'elles sont adaptées à vos besoins. Finance Active ne saurait encourir de responsabilité au titre de l'usage qui pourrait être fait des informations ou conseils contenus dans ce document. Nous vous recommandons dans tous les cas d'avoir recours à un conseiller juridique avant de conclure une transaction